

**Compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> rencontre des Sentinelles du Climat**  
**« Changement climatique et risques assurantiels :**  
**du contexte global aux menaces pour Plaine Commune et ses habitants »**  
**Mardi 9 juin 2015 de 18h à 20h à la Ligne 13, à Saint-Denis**

**INTERVENTION DE GUIDO BARBISAN, MEMBRE DU COLLECTIF TOXIC TOUR DETOX 93 ET RETRAITÉ DU MONDE DE L'ASSURANCE : « RISQUES ASSURANTIELS ET CLIMATIQUES AU NIVEAU MONDIAL »**

**Chronologie rapide**

- 1972 : Publication du rapport du *Club de Rome* sur « *Les limites de la croissance* »
- 1973 : Fondation de la *Geneva Association* qui est un think-tank mondial de l'assurance
- 2013 : La *Geneva Association* publie un rapport sur le réchauffement des océans et leur acidification, ainsi que la montée des eaux. Ce document cite le rapport du GIEC et reconnaît le rôle de l'homme dans le réchauffement climatique. Il s'adresse aux clients, aux décideurs, aux Nations-Unies, et au monde de l'assurance
- 2014 : La *Geneva Association* publie la Déclaration de Toronto. Cette déclaration d'intention indique la position des assurances face au risque climatique. Elle est signée par des acteurs comme *AXA*, *Swiss Re*, *Munich Re* et *Generali*.

**Quelques chiffres**

L'ouragan Katrina en 2005 a été un des sinistres les plus coûteux pour le monde de l'assurance avec 75 milliards de dollars déboursés pour des dommages estimés au double. En comparaison, le séisme de 2011 qui a provoqué l'accident nucléaire de Fukushima a coûté 35 milliards de dollars aux assureurs. Plus le pays a un fort niveau de développement, plus la valeur des dommages est grande.

Entre 1970 et 2010, sur 25 des catastrophes « naturelles » les plus coûteuses, plus de la moitié sont survenues entre 2001 et 2010, dont 6 en 2004 et 2005. Cela a incité les réassureurs et les assureurs à s'ouvrir aux financements par les marchés. Actuellement, au niveau mondial, les montants destinés à l'assurance et à la réassurance sont de l'ordre de 350 et 400 milliards de dollars. En comparaison, le marché obligataire aux seuls Etats-Unis représente 29 mille milliards de dollars.

**Quelques outils financiers d'assurances climatiques**

Différents outils ont été mis au point dans les années 1990. C'est par exemple le cas des obligations catastrophes (Cat Bonds). Les assureurs et les réassureurs ont été les premiers à en émettre puis ils ont été rejoints par des Etats comme le Mexique. Dans le cas du Mexique, cela s'explique par le fait que suite à des événements climatiques extrêmes en 2005, le fonds d'indemnisation qui avait été mis en place a déboursé 800 millions de dollars plutôt que les 50 milliards prévus.

Parmi les ouvrages de référence sur le sujet, celui de Ramzig KEUCHAYAN intitulé « La nature est un champ de bataille » est notable, en particulier le chapitre « Financiariser la nature ».

**Les réassureurs**

Les réassureurs sont les assureurs des assureurs. Ils assurent l'assureur pour des événements dont le montant prévisible d'indemnisation est supérieur à un plafond donné. Les compagnies de réassurance sont nées au 19<sup>ème</sup> siècle suite à des sinistres « fortement corrélés » c'est-à-dire de même nature, en grand nombre, et dans une aire géographique donnée, tels que à des incendies massifs à Hambourg, l'ampleur des indemnisations à verser ayant mis en danger (et parfois en faillite) de nombreuses compagnies d'assurances. Par définition, les catastrophes naturelles sont fortement corrélées.

Actuellement, au niveau mondial, les principaux réassureurs sont *Munich Re* et *Swiss Re*. En France, le principal réassureur est la SCOR (Société Commerciale de Réassurance), qui est par ailleurs signataire de la Déclaration de Toronto.

**INTERVENTION DE STÉPHANE DEMERLIAC, CHARGÉ DE PROJETS À L'EPTB (ETABLISSEMENT PUBLIC**

## **TERRITORIAL DE BASSIN) SEINE GRANDS LACS : « CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RISQUES LIÉS À LA PÉNURIE D'EAU ET LA GESTION DES ÉTIAGES »**

Les études de l'EPTB s'appuient sur les rapports du GIEC. En prenant comme hypothèse le scénario de réchauffement de 2,5°C, à l'échéance 2050, le bassin de la Seine pourrait voir son débit diminuer de 20 % à 50 % et les nappes phréatiques pourraient baisser de 50cm à 9m. A titre d'exemple, la sécheresse de 1976 a coûté 0,5 point de croissance à la France et conduit à la mise en place d'un impôt exceptionnel. L'EPTB lancera en 2016 une étude portant sur les risques socio-économiques liés à au risque d'étiage.

Pour l'instant, les études du GIEC ne donnent pas d'indications précises sur la pluviométrie. Cependant, un enjeu important est l'aggravation du régime d'étiage. L'étiage est la période de basse eau et en ce qui concerne la Seine, elle se situe normalement entre juin et octobre.

Le risque d'étiage est un enjeu majeur sur l'ensemble du bassin car contrairement aux autres métropoles françaises et européennes, l'agglomération parisienne utilise beaucoup d'eau qu'elle tire d'une rivière relativement peu importante.

70 % de l'alimentation en eau potable de l'agglomération parisienne provient des rivières. La Seine en période d'étiage dispose d'environ 50 fois moins d'eau que le Rhin à Strasbourg. L'évolution des débits sous l'effet du changement climatique peut donc poser problème.

Le risque d'étiage sur le bassin de la Seine concerne 6 millions de personnes, une centrale nucléaire et deux centrales thermiques. Ces deux derniers éléments sont particulièrement sensibles à l'aggravation du régime d'étiage et actuellement, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine ne peut pas rejeter son eau dans la Seine si celle-ci est au dessus d'une certaine température.

Outre cela, d'autres secteurs comme les industries, l'agriculture et les producteurs d'eau potable seraient affectés. Par exemple, dans la Seine ont actuellement lieu les rejets des stations d'épuration or celles-ci ont besoin d'un débit d'eau suffisamment important pour la dilution des eaux usées. Le risque d'étiage pose donc un problème de qualité des milieux.

Les quatre grands lacs gérés par l'EPTB suivent le régime suivant : ils sont vides aux alentours du 1<sup>er</sup> novembre et sont remplis tout l'hiver pour écrêter les crues mais aussi pour disposer d'eau lorsqu'elle manquera dans la rivière. Lorsque le débit d'eau est au plus bas, les lacs sont vidés pour éviter le risque d'étiage. Depuis la création des lacs, il n'y a plus eu de coupure d'eau potable en région parisienne et chaque année, entre 30 % et 80 % de l'eau qui passe dans les rivières provient des ouvrages de l'EPTB.

La Seine étant maintenant entièrement régie par des écluses et des barrages de navigation, un des problèmes majeurs pourrait aussi être la disparition des courants, ce qui induirait des phénomènes de réchauffement de l'eau, de poissons morts, d'interdiction des rejets, etc.

En ce qui concerne la sécheresse qui touche actuellement la Californie, l'EPTB ajoute que les lacs artificiels créés à l'est de Los Angeles lors de l'expansion de la ville ont entièrement déstabilisé tout le réseau hydrographique de la ville. Ce qui conduit actuellement à une très forte pénurie d'eau dans la ville.

En mars 2016, la Préfecture de la Région Île-de-France organisera un exercice grandeur nature de crue.

## **INTERVENTION DE DAMIEN DUSSUT, CHARGÉ DE MISSION ÉNERGIE-CLIMAT À PLAINE COMMUNE : « LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE EST CONFRONTÉ »**

A la station du Bourget, sur les 40 dernières, une hausse des températures de 1,3°C a été mesuré. En 2014, Plaine Commune a réalisé une étude de vulnérabilité au changement climatique pour affiner les travaux du GIEC jusque l'échelle territoriale.

### **Les 3 grands effets auxquels le territoire de Plaine Commune peut être confronté**

- des événements climatiques extrêmes plus intenses et fréquents. Ce peut être le cas des pluies et des tempêtes
- des précipitations plus réduites en été et concentrées en hiver. Mais aucune évolution significative des moyennes annuelles de précipitations ne se dégage dans les modèles climatiques.
- une augmentation des températures moyennes avec des hausses plus importantes en été qu'en hiver :
  - +2°C en été à l'horizon 2035
  - jusque +5,5°C à l'horizon 2080

Ces hausses moyennes peuvent être accompagnées de pics ponctuels plus forts et aussi de périodes plus froides. Cela peut aussi aller de pair avec des épisodes caniculaires plus fréquents et il faut se rappeler que lors

de la canicule de 2003, la Seine-Saint-Denis a été le 2<sup>ème</sup> département le plus touché par la surmortalité. Durant cette canicule, il y a eu 9 jours consécutifs à Paris où la température diurne était supérieure à 35°C et la température nocturne supérieure à 20°C.

Il est prévu que dès 2050, un été sur deux sera aussi chaud qu'en 2003.

Les principales conséquences de cela seront :

- une surmortalité estivale
- la dégradation du confort thermique dans les transports en commun
- la dégradation des réseaux de transports comme cela avait été le cas en 2003 où une déformation des rails au sud de Corbeil a rendu impossible la circulation du RER D durant 3 semaines
- la dégradation du confort thermique dans les bâtiments
- l'effet d'îlot de chaleur urbain
- des inondations dans les points bas du territoire provoquées par le ruissellement des eaux pluviales

## 2 propositions aux Sentinelles du Climat

- Dans le cadre de l'élaboration du PCET (Plan Climat Energie Territorial) 2016-2021 de Plaine Commune, deux rencontres multi-partenariales sont prévues les 3 juillet après-midi et 23 septembre matin. Il est proposé à une ou deux Sentinelles du Climat d'y participer en tant que représentant de la société civile, aux côtés d'un ou deux représentants du collectif d'associations Terre d'avenir. Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de Damien Dussut : [Damien.DUSSUT@Plainecommune.com.fr](mailto:Damien.DUSSUT@Plainecommune.com.fr) et 01 55 93 57 63
- La Mairie de L'Île-Saint-Denis organise tous les ans depuis 2007 le festival Effet de C.E.R. (Cinéma, Ecologie, résistance). <https://www.facebook.com/effetdecer>. Ce Festival se tient sur un week-end de trois jours au mois d'avril :
  - Vendredi : public scolaire ;
  - Samedi et dimanche : tous publics ; 4 films + 1 débat. Ateliers, stands, animations ... sur le thème de l'année.En 2016 L'Île-Saint-Denis souhaite ouvrir largement l'organisation et la programmation du festival aux habitants, aux acteurs associatifs, aux collectifs du territoire de Plaine Commune. Si vous souhaitez vous y impliquer, soit en proposant films ou thèmes de débat, soit en proposant temps de rencontre, ateliers, ... ou autre ... , le Maire de L'Île-Saint-Denis vous invite :
  - à vous faire connaître auprès de [julien.bonnet@ile-saint-denis.fr](mailto:julien.bonnet@ile-saint-denis.fr)
  - et à discuter ensemble de vos idées ou propositions, à l'occasion de Seine Commune 2015 le dimanche 5 juillet 2015 à 12h30 Sur le stand « climat » de Plaine Commune

**LA 5<sup>ÈME</sup> RENCONTRE DES SENTINELLES DU CLIMAT EST PRÉVUE LE MARDI 7 JUILLET SUR LE THÈME DU MOUVEMENT ALTERNATIBA ET DES MOBILISATIONS CITOYENNES, AUTOUR D'UN FILM ET D'UN MOMENT CONVIVIAL AVANT LA PAUSE D'ETE**

**Liste des présents et inscrits (22 présents)**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>VILLE DE RESIDENCE</b>
AZAR	Ghislaine	
BARBISAN	Guido	ASNIERES-SUR-SEINE
BELLETAITE	Martine	SAINT-DENIS
BONNET	Julien	PARIS
CISSE	Maimouna	LA COURNEUVE
DIHN	Frédéric	SAINT-DENIS
DUBOIS	Marcandre	SAINT-DENIS
DUSSART	Julien	
FREUDENTHAL	Sébastien	SAINT-DENIS
FRISOT	Elodie	PARIS
GATIGNOL	Hervé	SAINT-DENIS
GORDON	Fabien	
HELIOT	Raphaele	SAINT-DENIS
HILLIEN	Herve	
JEAN-MARC	Bernard	SAINT-DENIS
KHESALI	Alexandre	CRETEIL
LA ASSAMI	Djemoui	PIERREFITTE-SUR-SEINE
LEFEVRE	Dominique	
LENFANT	Marylène	SAINT-DENIS
LHOTE	David	LA COURNEUVE
NGUYEN	Luc	PIERREFITTE-SUR-SEINE
NOEL	Vanina	
PATRIX	Jean-Pierre	SAINT-DENIS
PIPART	Nadia	SAINT-DENIS
RUSPOLI	Sméralda	LES LILAS
SAINT-AUBIN	Véronique	STAINS
STEINAUER	Odile	SAINT-DENIS
TOUTAIN	Bernard	
VANNIER	Jean-Yves	AUBERVILLIERS
YADALLEE	Adam	VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES